

Actualités techniques et réglementaires

En faveur des matériaux biosourcés



Ingénéco Technologies...

ACTIONS, MISSIONS ET ENGAGEMENTS

 <p>COMMISSION CHARGÉE DE FORMULER LES AVIS TECHNIQUES</p>	 <p>le futur en construction</p>	<p><u>Expert Intuitu Personae</u> Groupes Spécialisés 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 3.3, 5.1, 5.2 de la Commission Chargée de Formuler des Avis Techniques Et Commissions ATEX</p>	
		<p><u>Membre de Commissions de Normalisation et Groupe de Coordination</u> Documents Technico-Normatifs faisant autorité dans la Construction Groupe de Coordination de la Performance Energétique Du Bâtiment</p>	
	 <p>Agence Qualité Construction</p>	 <p>comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois</p>	<p><u>Membre Commissions Techniques et corédacteur de Guides et Recommandations Professionnelles</u> Programme RAGE2012 & PACTE et autres Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 & PACTE »</p>
 <p>SUSTAINABLE MATERIALS AND BUILDINGS</p>		 <p>RÉSEAU NATIONAL D'ACCOMPAGNEMENT</p>	<p><u>Co-fondateur et Directeur de Mission de la première plateforme nationale d'Accompagnement à l'Evaluation Technique du Réseau National d'Accompagnement RNA</u> En partenariat avec le CSTB et le Pôle de Compétitivité Eco-Technologique Fibres-Energivie</p>
	 <p>ÉCOLE D'INGÉNIEURS</p>		<p><u>Intervenant / Enseignant agréé Niveau I (Ingénieurs-Masters)</u></p>
	 <p>Association Française des utilisateurs de normes</p>		<p><u>Membre du CA</u> Association pour la Connaissance et l'Application de la Norme, Membre de l'IFAN International Federation of Standards Users</p>
			<p><u>Animateur de la Commission Technique et AMO pour l'analyse des concours et pour l'accompagnement opérationnel des 24 sites des démonstrateurs nationaux PUCA et locaux</u> De l'Association de Développement des Immeubles à Vivre en BOIS</p>
 <p>LE BOIS AVANCE</p>			<p><u>Bureau d'Ingénierie</u> Construction Bois et Techniques associées référencé par le Comité National de Développement du Bois CNDB et membre agréé de l'Association des Ingénieurs Bois Construction IBC</p>
	<p>Ingénierie Bois Construction</p>		
			<p><u>Membre du District 1.</u> Fédération Internationale de la Construction de l'Urbanisme et de l'Environnement</p>

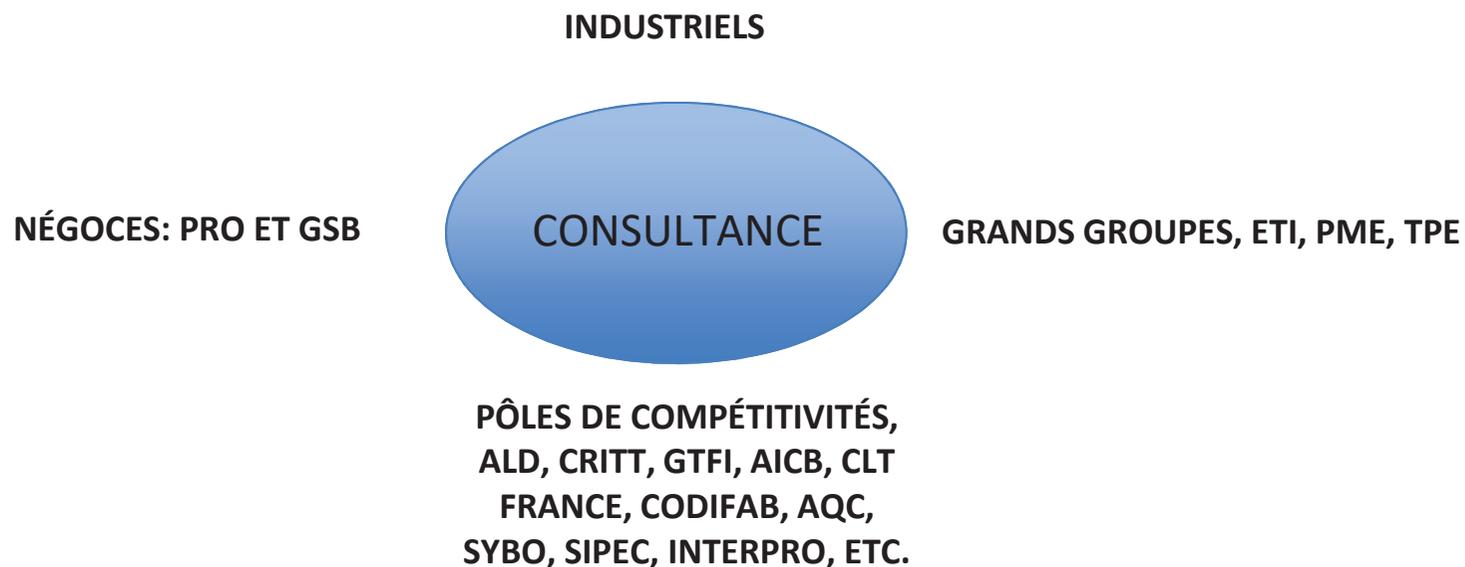


PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Expertise durable au service...



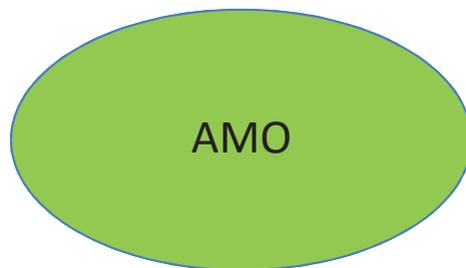
Ingénéco Technologies...



Ingénéco Technologies...

MOU PUBLIQUE

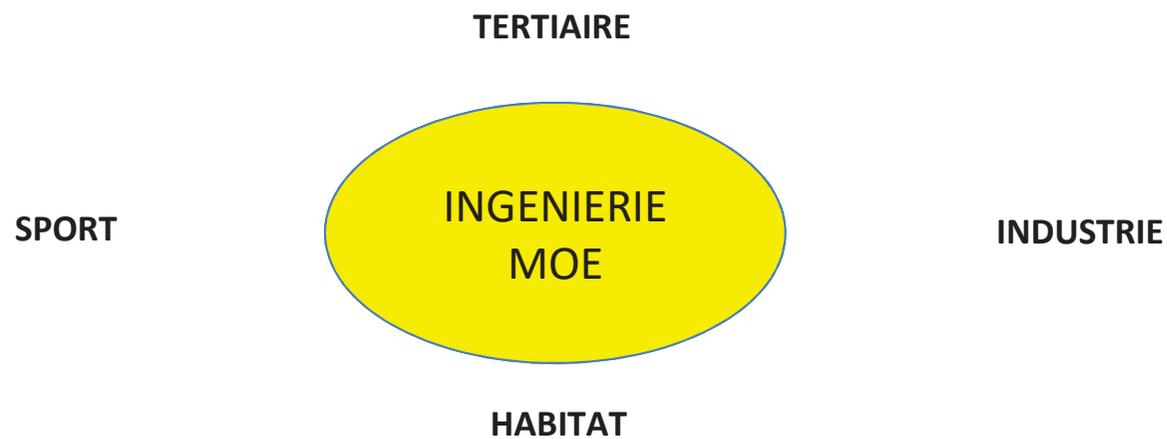
MOU PRIVEE



AMENAGEURS



Ingénéco Technologies...



Ingénéco Technologies...

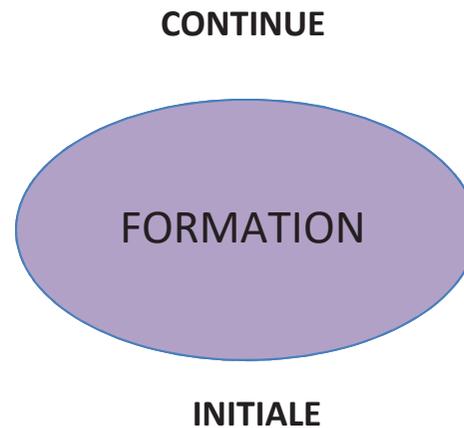
EXPERTISE AMIABLE



EXPERTISE JUDICIAIRE



Ingénéco Technologies...



Actualités techniques et réglementaires / Ingénéco Technologies

MAÎTRE DE PHILOSOPHIE: Sans doute. Sont-ce des vers que vous lui voulez écrire?

MONSIEUR JOURDAIN: Non, non, point de vers.

MAÎTRE DE PHILOSOPHIE: Vous ne voulez que de la prose?

MONSIEUR JOURDAIN: Non, je ne veux ni prose ni vers.

MAÎTRE DE PHILOSOPHIE: Il faut bien que ce soit l'un, ou l'autre.

MONSIEUR JOURDAIN: Pourquoi?

MAÎTRE DE PHILOSOPHIE: Par la raison, Monsieur, qu'il n'y a pour s'exprimer que la prose, ou les vers.

MONSIEUR JOURDAIN: Il n'y a que la prose ou les vers?

MAÎTRE DE PHILOSOPHIE: Non, Monsieur: tout ce qui n'est point prose est vers; et tout ce qui n'est point vers est prose.

MONSIEUR JOURDAIN: Et comme l'on parle qu'est-ce que c'est donc que cela?

MAÎTRE DE PHILOSOPHIE: De la prose.

MONSIEUR JOURDAIN: Quoi? quand je dis: "Nicole, apportez-moi mes pantoufles, et me donnez mon bonnet de nuit", c'est de la prose?

MAÎTRE DE PHILOSOPHIE: Oui, Monsieur.

MONSIEUR JOURDAIN: Par ma foi! il y a plus de quarante ans que je dis de la prose sans que j'en susse rien, et je vous suis le plus obligé du monde de m'avoir appris cela. Je voudrais donc lui mettre dans un billet: Belle Marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour.....

Extrait du Bourgeois Gentilhomme de Molière, Acte II Scène IV



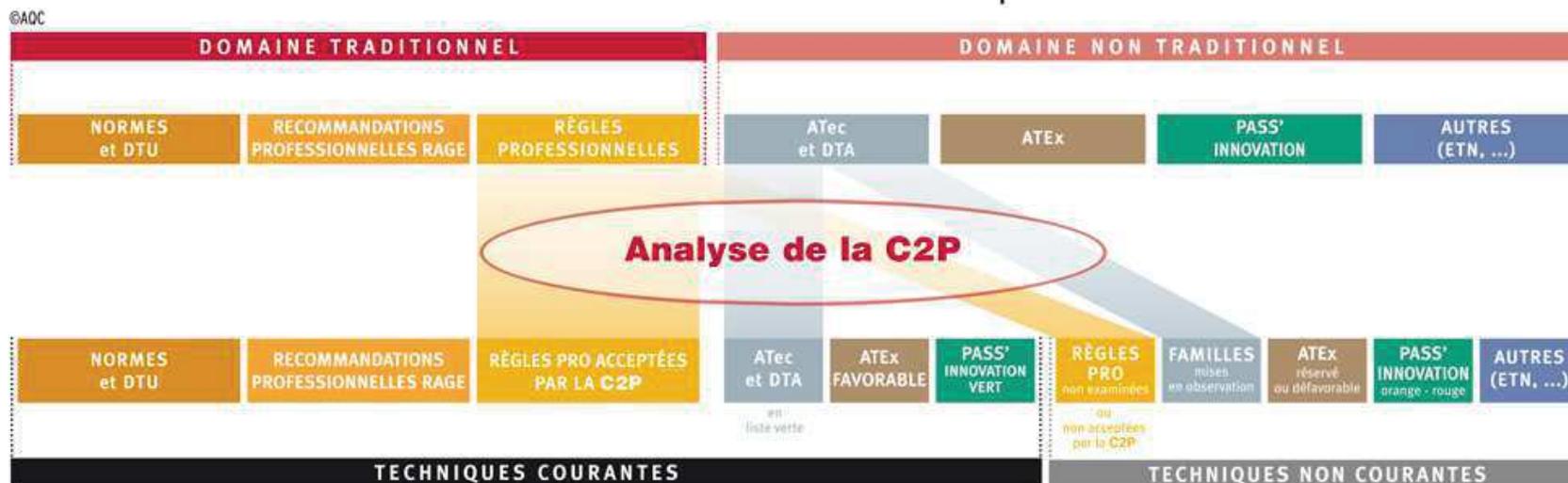
PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Vers ou prose?



Vers ou prose?

La C2P (Commission Prévention Produits mis en œuvre) de l'AQC, un lien entre domaine traditionnel ou non et techniques courantes ou non



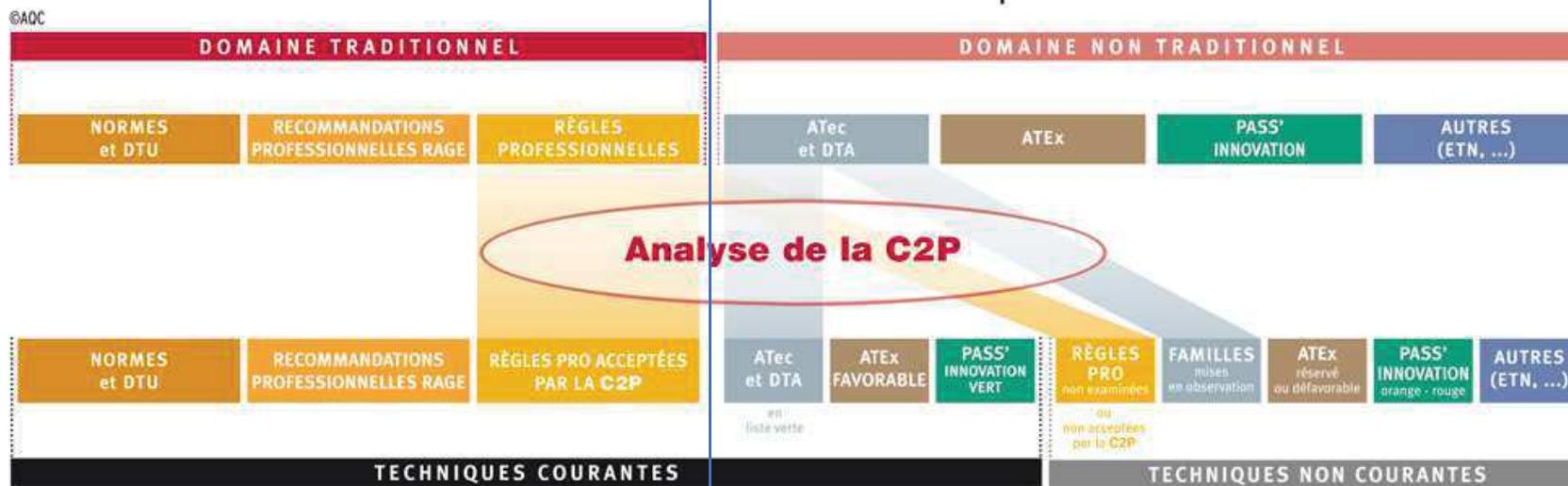
Source AQC

Ancien tableau sur lequel figure toujours la notion de domaine Traditionnel/Non Traditionnel



Vers ou prose?

La C2P (Commission Prévention Produits mis en œuvre) de l'AQC, un lien entre domaine traditionnel ou non et techniques courantes ou non



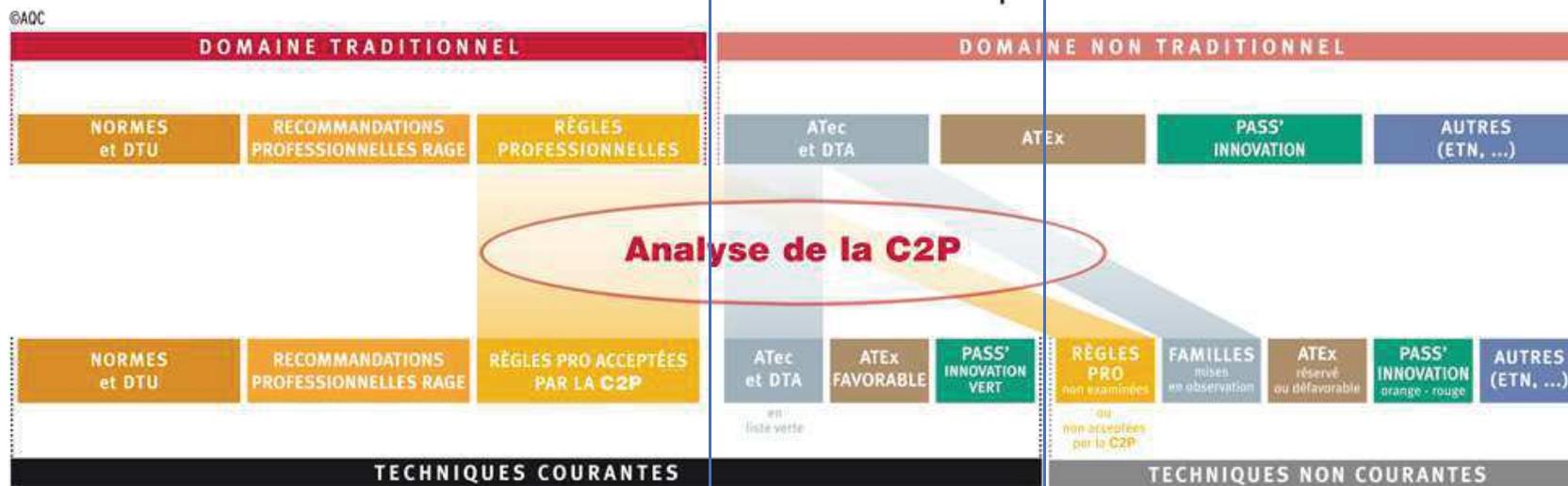
Source AQC

Ancien tableau sur lequel figure toujours la notion de domaine Traditionnel/Non Traditionnel



Vers ou prose?

La C2P (Commission Prévention Produits mis en œuvre) de l'AQC, un lien entre domaine traditionnel ou non et techniques courantes ou non

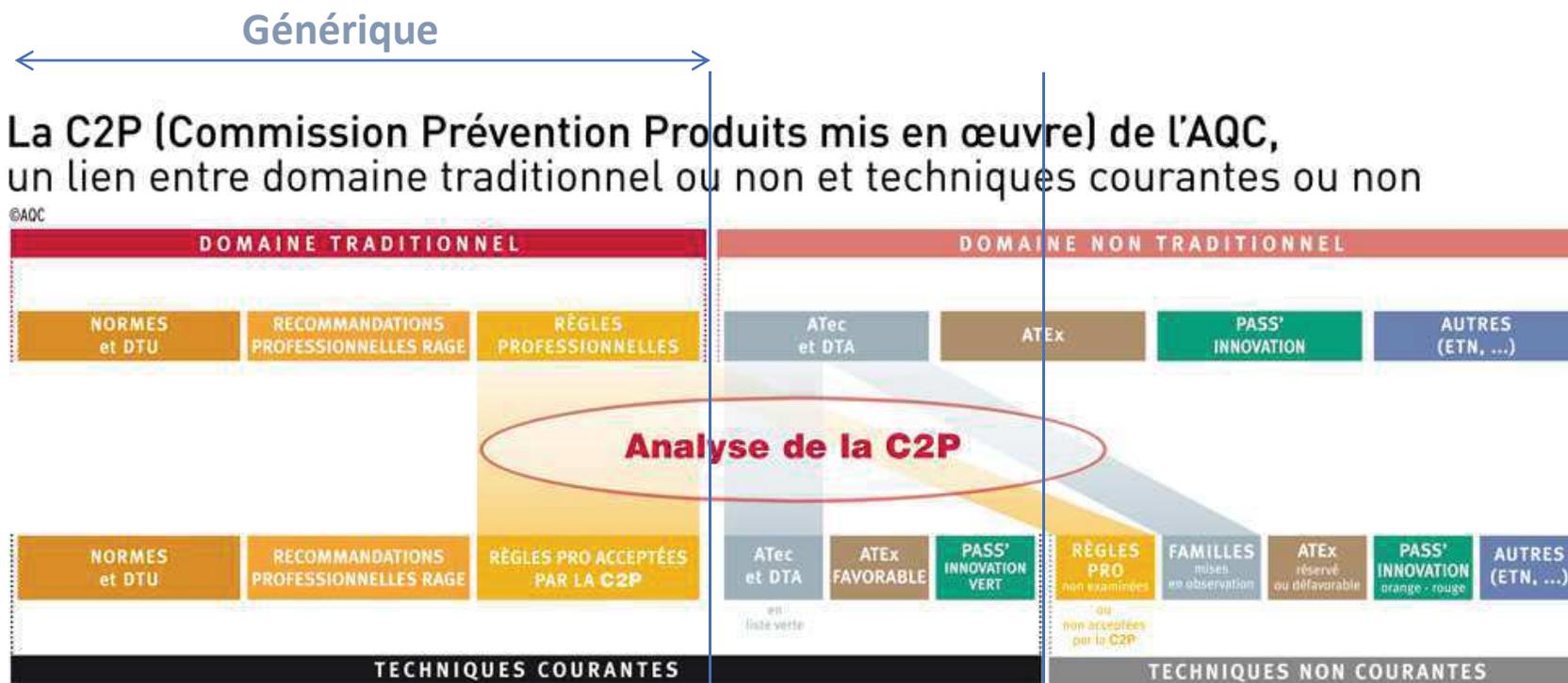


Source AQC

Ancien tableau sur lequel figure toujours la notion de domaine Traditionnel/Non Traditionnel



Vers ou prose?

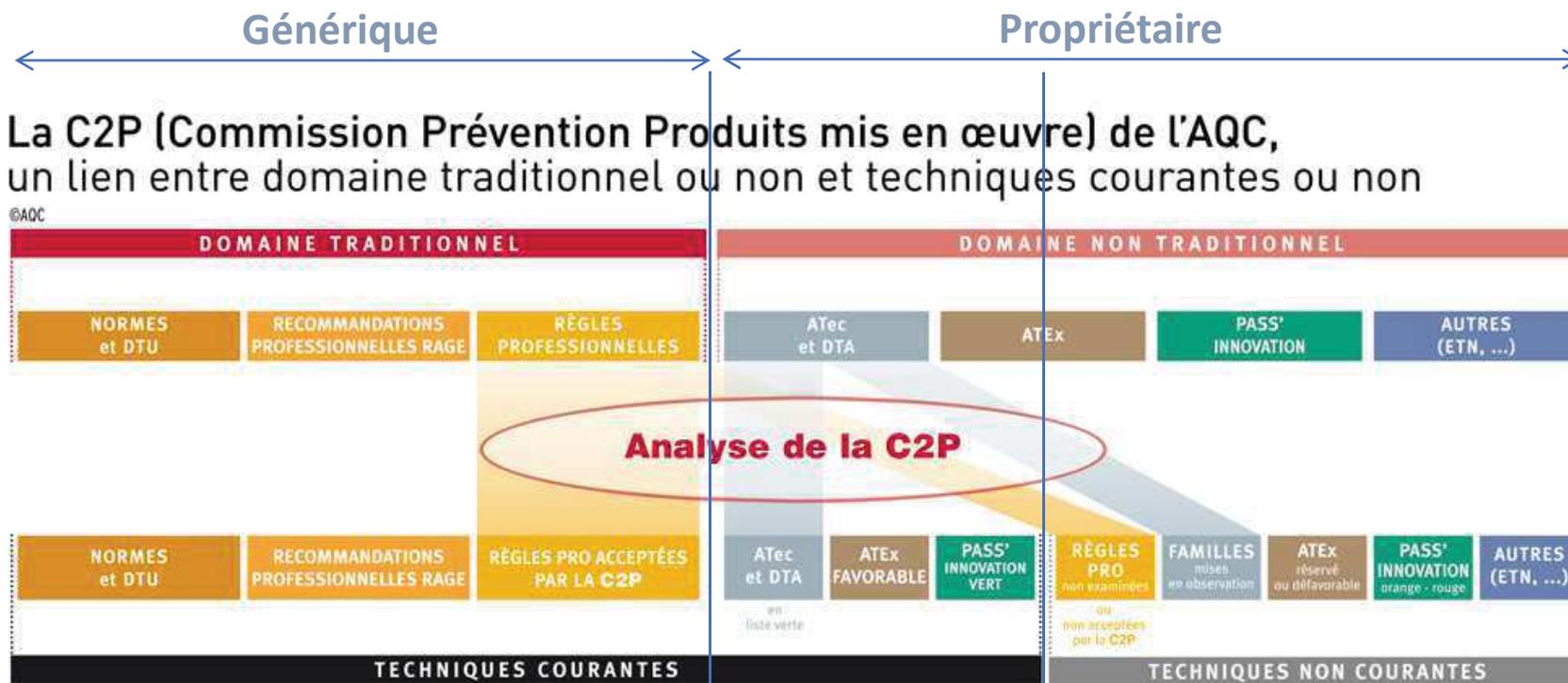


Source AQC

Ancien tableau sur lequel figure toujours la notion de domaine Traditionnel/Non Traditionnel



Vers ou prose?

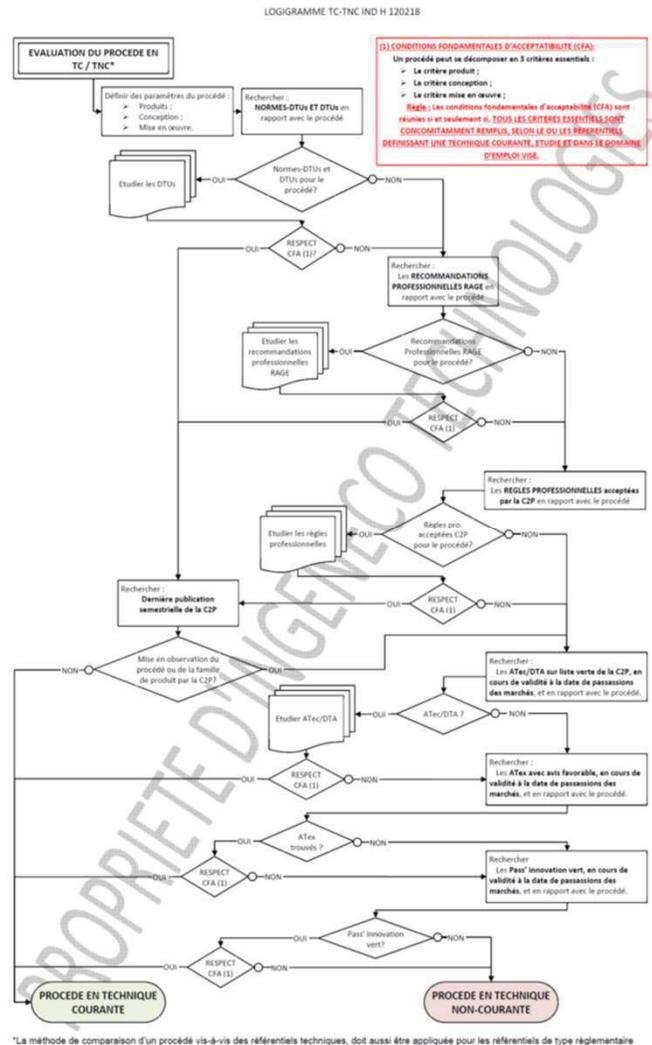


Source AQC

Ancien tableau sur lequel figure toujours la notion de domaine Traditionnel/Non Traditionnel



Vers ou prose?



Les potentiels dépendent des temporalités...

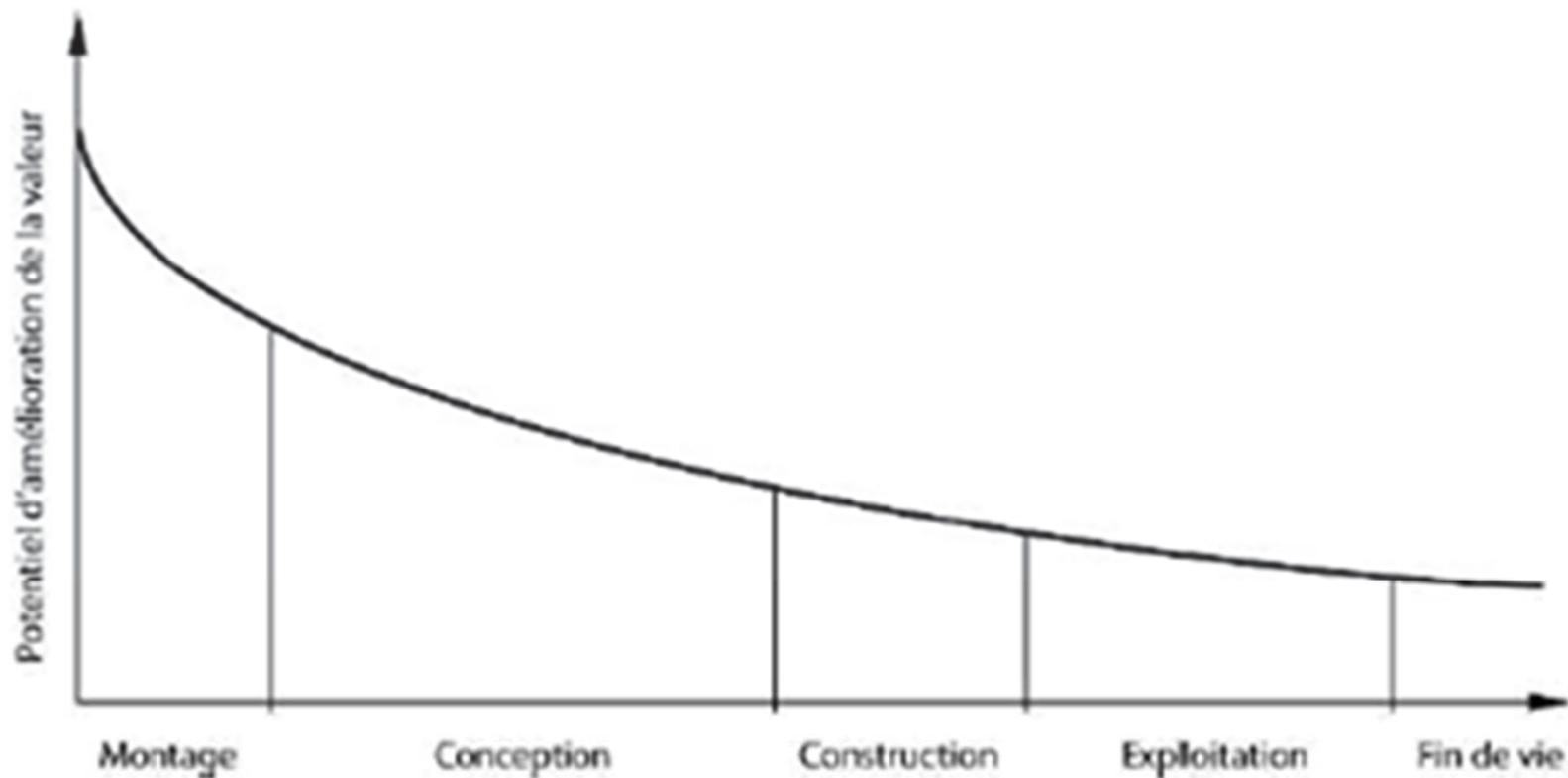


Figure 5 : Gisement d'amélioration en fonction de l'avancement de projet, © ISO 15686-5



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Les potentiels dépendent des temporalités...

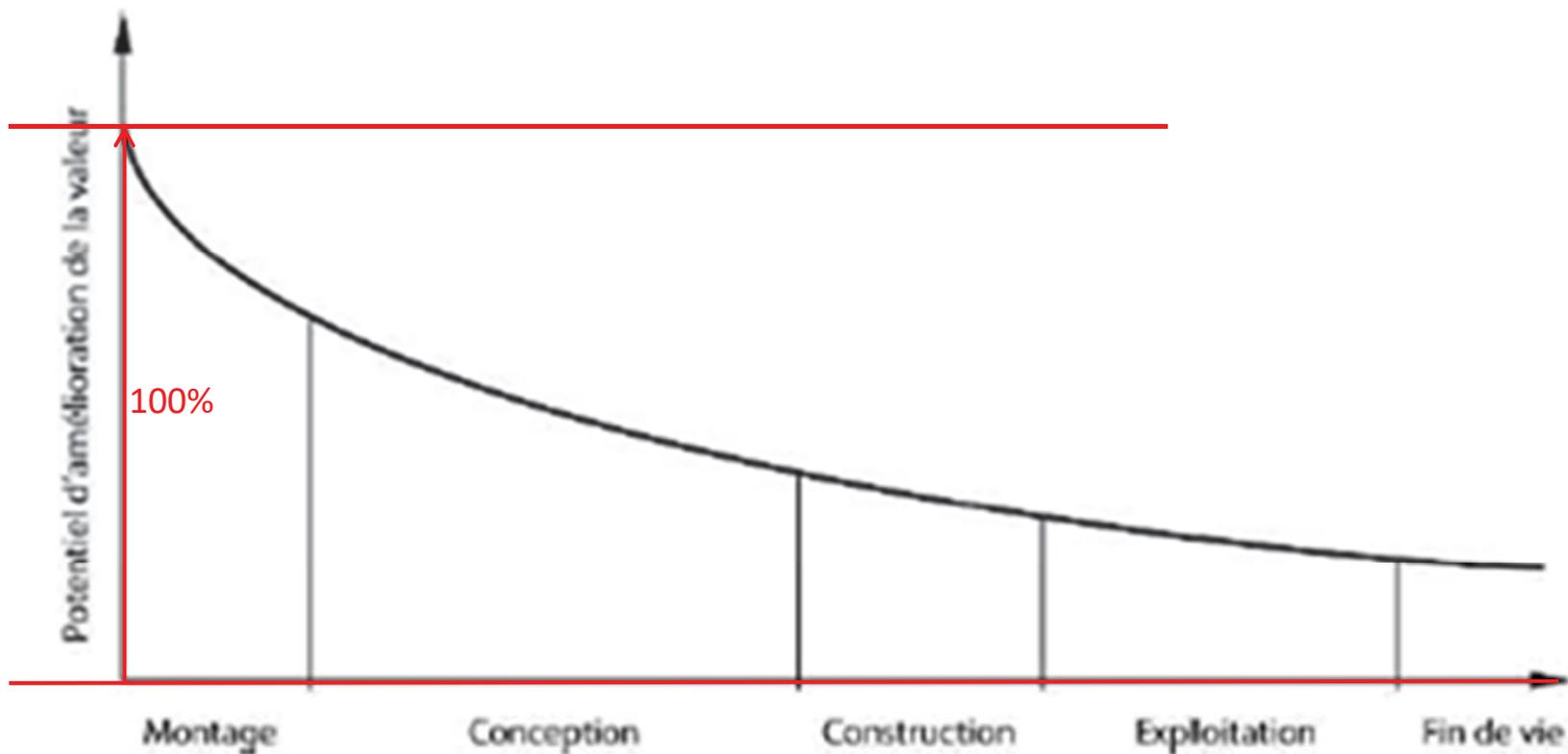


Figure 5 : Gisement d'amélioration en fonction de l'avancement de projet, © ISO 15686-5



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Les potentiels dépendent des temporalités...

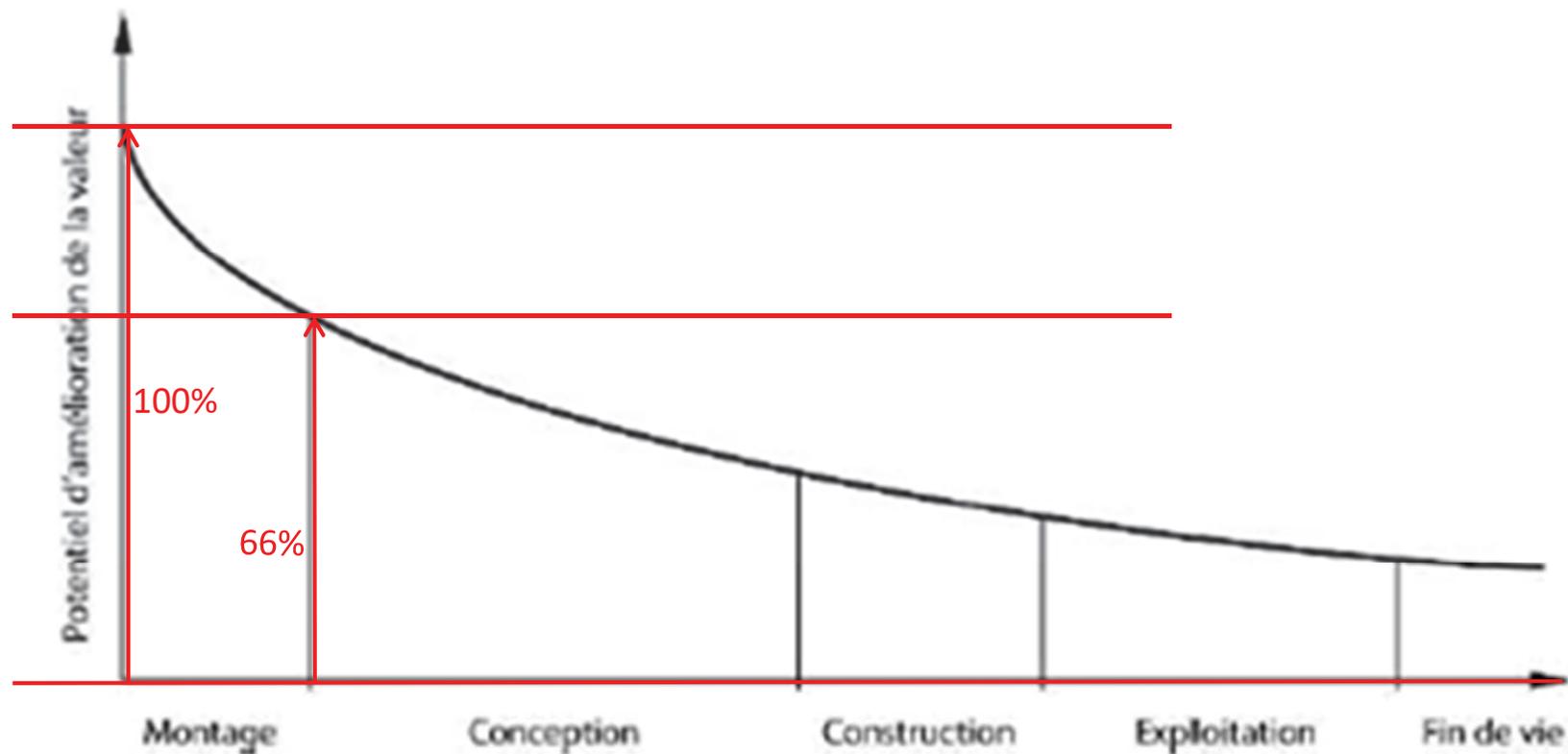


Figure 5 : Gisement d'amélioration en fonction de l'avancement de projet, © ISO 15686-5



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Les potentiels dépendent des temporalités...

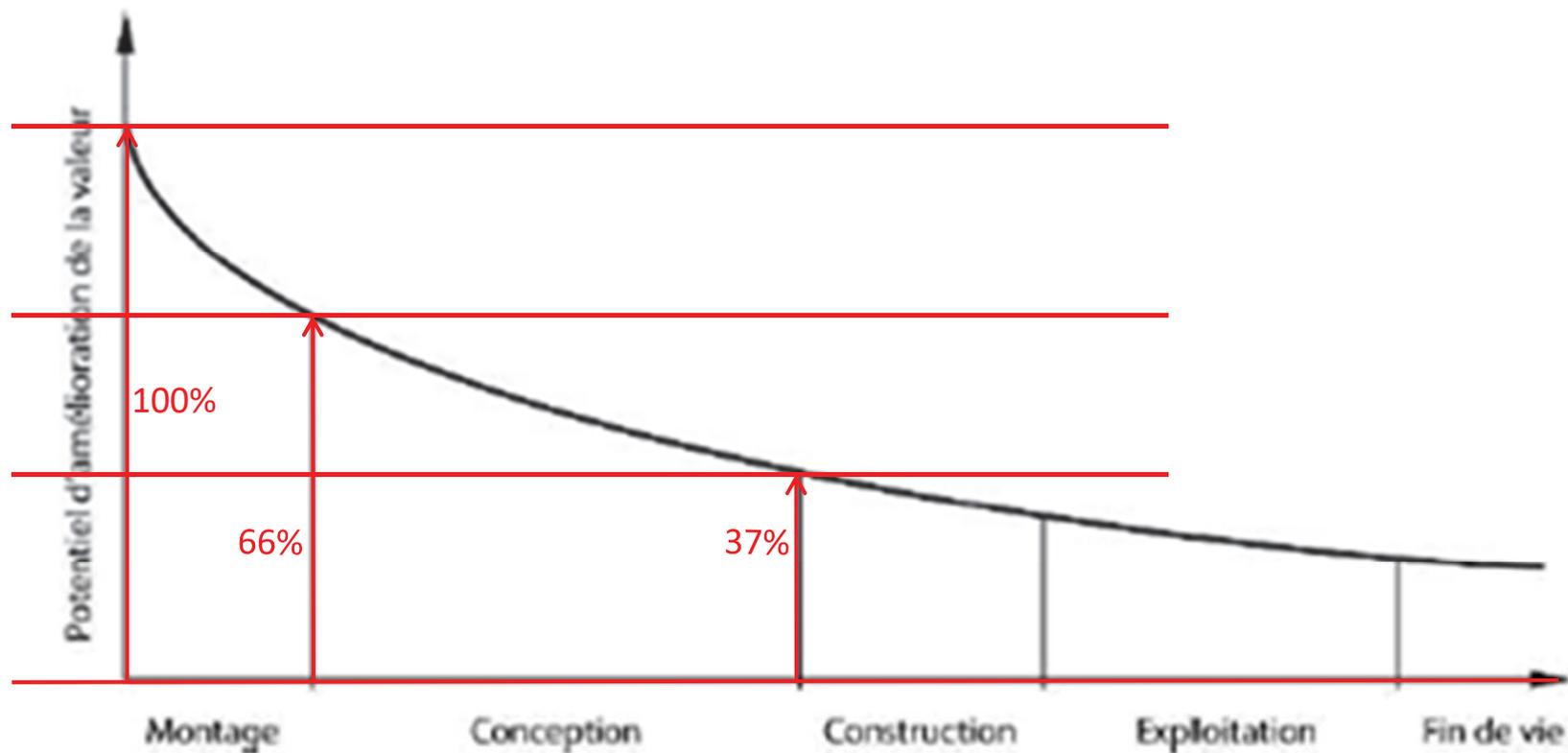


Figure 5 : Gisement d'amélioration en fonction de l'avancement de projet, © ISO 15686-5

Les potentiels dépendent des temporalités...

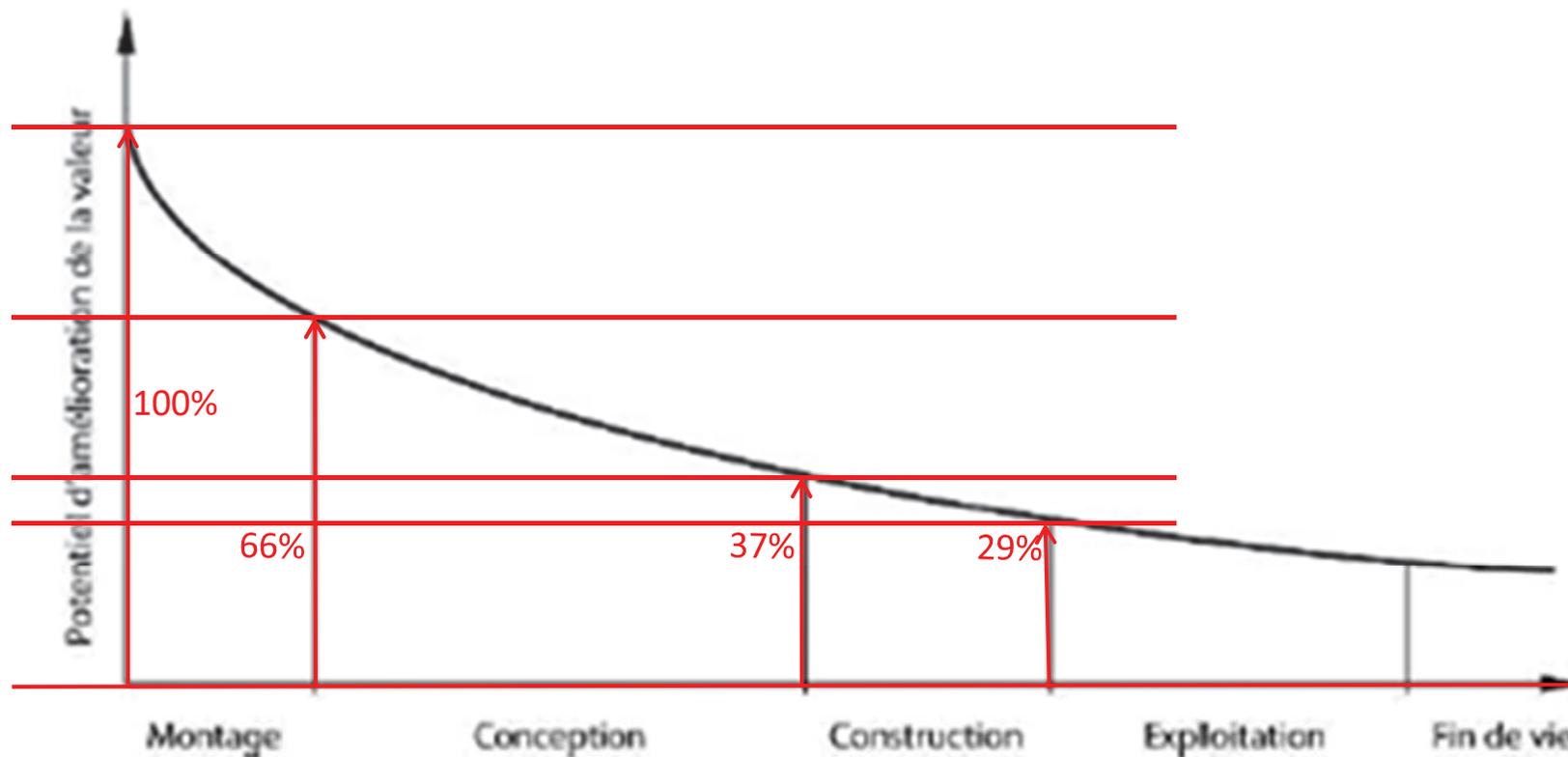


Figure 5 : Gisement d'amélioration en fonction de l'avancement de projet, © ISO 15686-5



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Règle N°1:
Prioriser l'emploi de techniques courantes



Règle N°2:
**Prioriser l'emploi de techniques
traditionnelles**



Règle N°3:

A défaut de référentiel traditionnel existant, prioriser l'emploi de techniques non traditionnelles mais bénéficiant déjà d'évaluation



Règle N°4:

Bien s'entourer très en amont si l'on souhaite partir à l'aventure en ne respectant pas les 3 premières règles et aller sur ses opérations en menant des évaluations de type ATEX, avis réglementaires ou analyses de risque...



Les outils (récents) à disposition....



Les outils (récents) à disposition....



Prévenir les désordres,
améliorer la qualité
de la construction

COMMISSION
PRÉVENTION
PRODUITS
MIS EN ŒUVRE
[C2P]

Prévention
des désordres liés
aux produits
et procédés
de construction

**PUBLICATION
SEMESTRIELLE C2P**

Édition janvier 2019



ANNEXE 1

Techniques
de construction,
familles de produits
ou procédés mises
en observation

ANNEXE 2

Règles professionnelles
acceptées par la C2P

ANNEXE 3

Recommandations
professionnelles RAGE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Les outils (récents) à disposition....

A RÈGLES PROFESSIONNELLES ACCEPTÉES PAR LA C2P

STRUCTURE

- Conception, calcul, exécution et contrôle des trants d'ancrage
(Recommandations TA 95, 1995 - Éditions EYROLLES)
- Conception et exécution des acrotères en blocs et briques à bancher
(Règles professionnelles juillet 2018, AFB-UMGO)
- Ouvrages en béton confectionné avec du granulats recomposé, béton de bâtiment de catégorie A ou B de résistance \leq C25/30
(2008, UMGO)

ISOLATION

- Construction en paille, remplissage isolant et support d'enduit
(Règles professionnelles CP 2012 révisées, 3^e édition, RFCF)
- (*) Entretien et rénovation des systèmes d'isolation thermique extérieure « ETICS »
(Règles professionnelles janvier 2010, UPPF-SFF)

COUVERTURE, TOITURE, ÉTANCHÉITÉ

- (*) Conception et réalisation des terrasses et toitures végétalisées
(Règles professionnelles mai 2018, CSRE-ADIVET)
- (*) Pose à faible pente des tuiles de terre cuite à emboîtement ou à glissement à relief
(Règles professionnelles de juillet 2015)
- (*) Réfection complète des couvertures en bardeaux bitumés
(Règles professionnelles septembre 1996, DYSB)
- (*) Systèmes d'Étanchéité Liquide appliqués sur planchers extérieurs en maçonnerie dominant des parties non closes de Bâtiment
(Règles professionnelles septembre 1999, DYSB)

- (*) Travaux d'étanchéité à l'eau pour application de SEL sur les dalles de parking
(Règles professionnelles décembre 2013)
- (*) Travaux d'étanchéité à l'eau pour application de SEL sur les rampes de parking
(Règles professionnelles mai 2012)
- (*) Travaux d'étanchéité à l'eau réalisés par application de Systèmes d'Étanchéité Liquide sur planchers intermédiaires et parois verticales de locaux intérieurs humides
(Règles professionnelles mars 2010, APSEL-CSFE)

(*) Les produits ou procédés concernés par les Règles reprises par un astérisque doivent également faire l'objet d'une évaluation non mise en observation.

MENUISERIE, VITRAGE

- (*) Cloisons mobiles
(Règles professionnelles juillet 2007, SVRA)
- (*) Conception et mise en œuvre des installations en verre trempé
(Règles professionnelles novembre 2004, FFPV)
- (*) Fabrication et recommandations de mise en œuvre des huisseries, bâtis et cadres métalliques en tôle d'acier fabriqués industriellement et destinés aux portes intérieures en bois
(Règles professionnelles décembre 2012, ATF-IP T)
- (*) Règles de conception, de mise en œuvre et de collage des stabilisateurs en verre sur chantier
(Règles professionnelles novembre 2009, FFPV)
- (*) Vérandas à structure aluminium
(Règles professionnelles juillet 2011, SVRA)



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Les outils (récents) à disposition....

B RÈGLES PROFESSIONNELLES ACCEPTÉES PAR LA C2P AVEC SUIVI DU RETOUR D'EXPÉRIENCE

- Conception et réalisation de toitures-terrasses et balcons étanchés avec protection par platelage bois
(Règles professionnelles juin 2017, CSFE)
- Exécution d'ouvrages en bétons de chanvre : mur en béton de chanvre, isolation de sol en béton de chanvre, isolation de toiture en béton de chanvre, enduits en mortier de chanvre
(Règles professionnelles juillet 2012, Association Construire en chanvre)
- Mise en œuvre des enduits sur supports composés de terre crue
(Règles professionnelles mars 2012, IFB-RÉSEAU ÉCOBÂTIR/INSCOP/BTP-ENTPE)
- Technique de construction des murs en pierre sèche
(Règles professionnelles novembre 2017, ENTPE/Artisans Bâtisseurs en Pierres Sèches (ABPS))



Les outils (récents) à disposition....

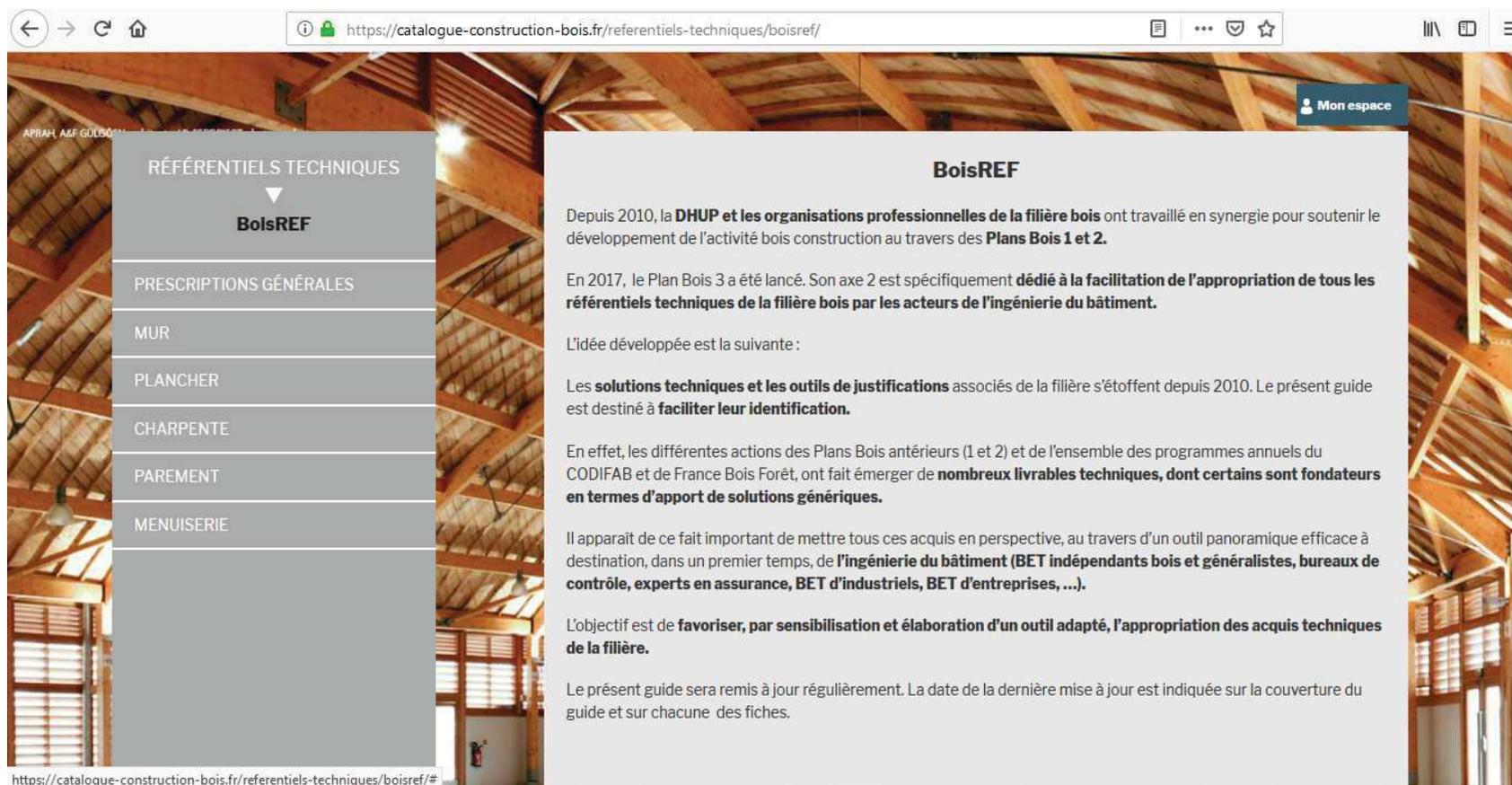
ANNEXE 2

RÈGLES PROFESSIONNELLES ACCEPTÉES PAR LA C2P

Socle naturel pour la conception des futurs NF DTU, les Règles professionnelles sont éditées par les filières professionnelles soucieuses de formaliser le cadre de leurs métiers. À leur demande, la C2P étudie ces textes en apportant sa vision « sinistralité », et édite la Liste des Règles professionnelles acceptées par la C2P. Les textes qui ne sont pas sur cette liste sont par défaut « mis en observation ».



Les outils (récents) à disposition....



The screenshot shows a web browser window with the URL <https://catalogue-construction-bois.fr/referentiels-techniques/boisref/>. The page features a navigation menu on the left with the following items: RÉFÉRENTIELS TECHNIQUES (expanded to show BoisREF), PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES, MUR, PLANCHER, CHARPENTE, PAREMENT, and MENUISERIE. The main content area is titled "BoisREF" and contains the following text:

Depuis 2010, la **DHUP** et les **organisations professionnelles de la filière bois** ont travaillé en synergie pour soutenir le développement de l'activité bois construction au travers des **Plans Bois 1 et 2**.

En 2017, le Plan Bois 3 a été lancé. Son axe 2 est spécifiquement **dédié à la facilitation de l'appropriation de tous les référentiels techniques de la filière bois par les acteurs de l'ingénierie du bâtiment**.

L'idée développée est la suivante :

Les **solutions techniques et les outils de justifications** associés de la filière s'étoffent depuis 2010. Le présent guide est destiné à **faciliter leur identification**.

En effet, les différentes actions des Plans Bois antérieurs (1 et 2) et de l'ensemble des programmes annuels du CODIFAB et de France Bois Forêt, ont fait émerger de **nombreux livrables techniques, dont certains sont fondateurs en termes d'apport de solutions génériques**.

Il apparaît de ce fait important de mettre tous ces acquis en perspective, au travers d'un outil panoramique efficace à destination, dans un premier temps, de **l'ingénierie du bâtiment (BET indépendants bois et généralistes, bureaux de contrôle, experts en assurance, BET d'industriels, BET d'entreprises, ...)**.

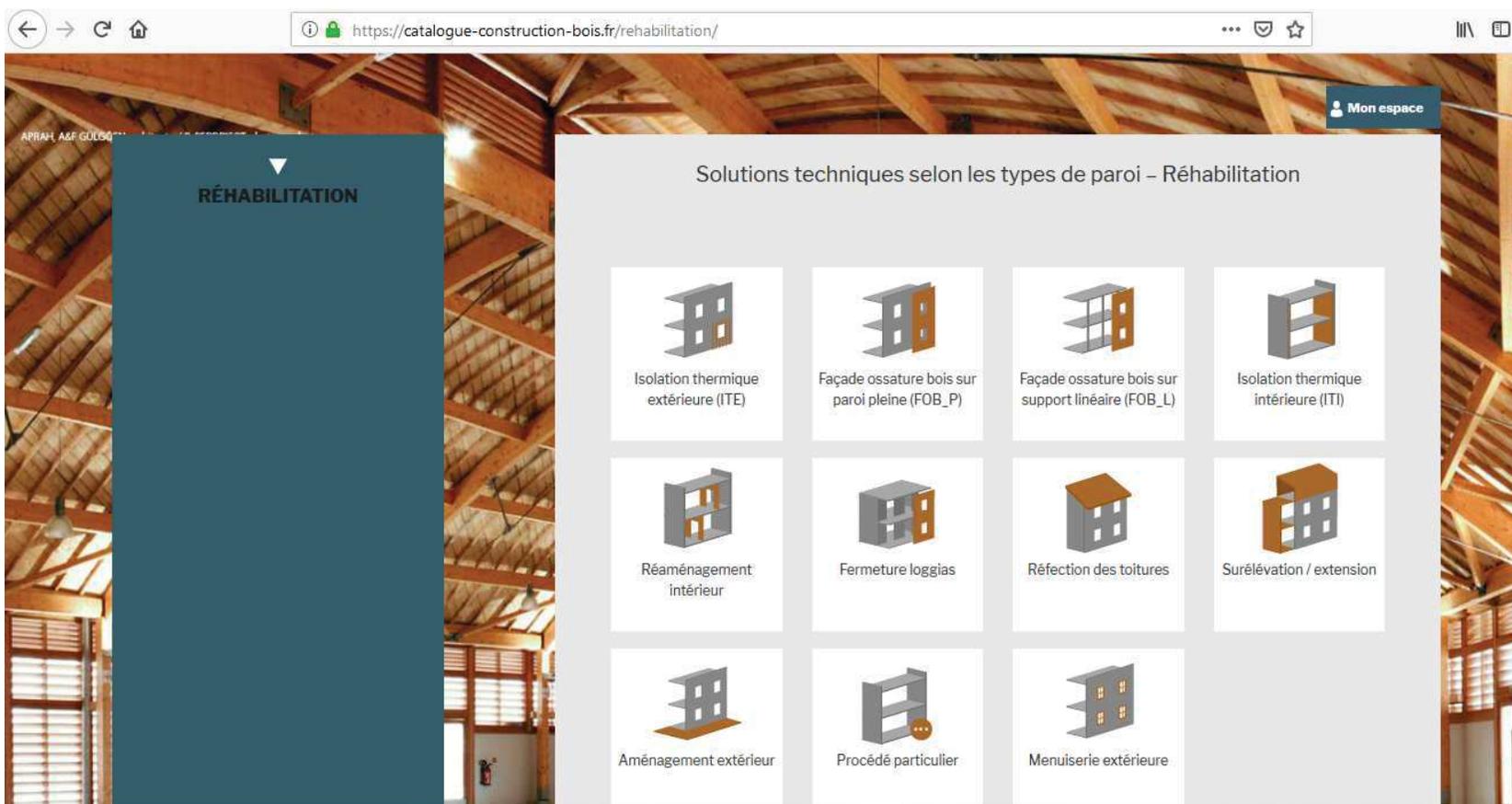
L'objectif est de **favoriser, par sensibilisation et élaboration d'un outil adapté, l'appropriation des acquis techniques de la filière**.

Le présent guide sera remis à jour régulièrement. La date de la dernière mise à jour est indiquée sur la couverture du guide et sur chacune des fiches.



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Les outils (récents) à disposition....



Les outils (récents) à disposition....

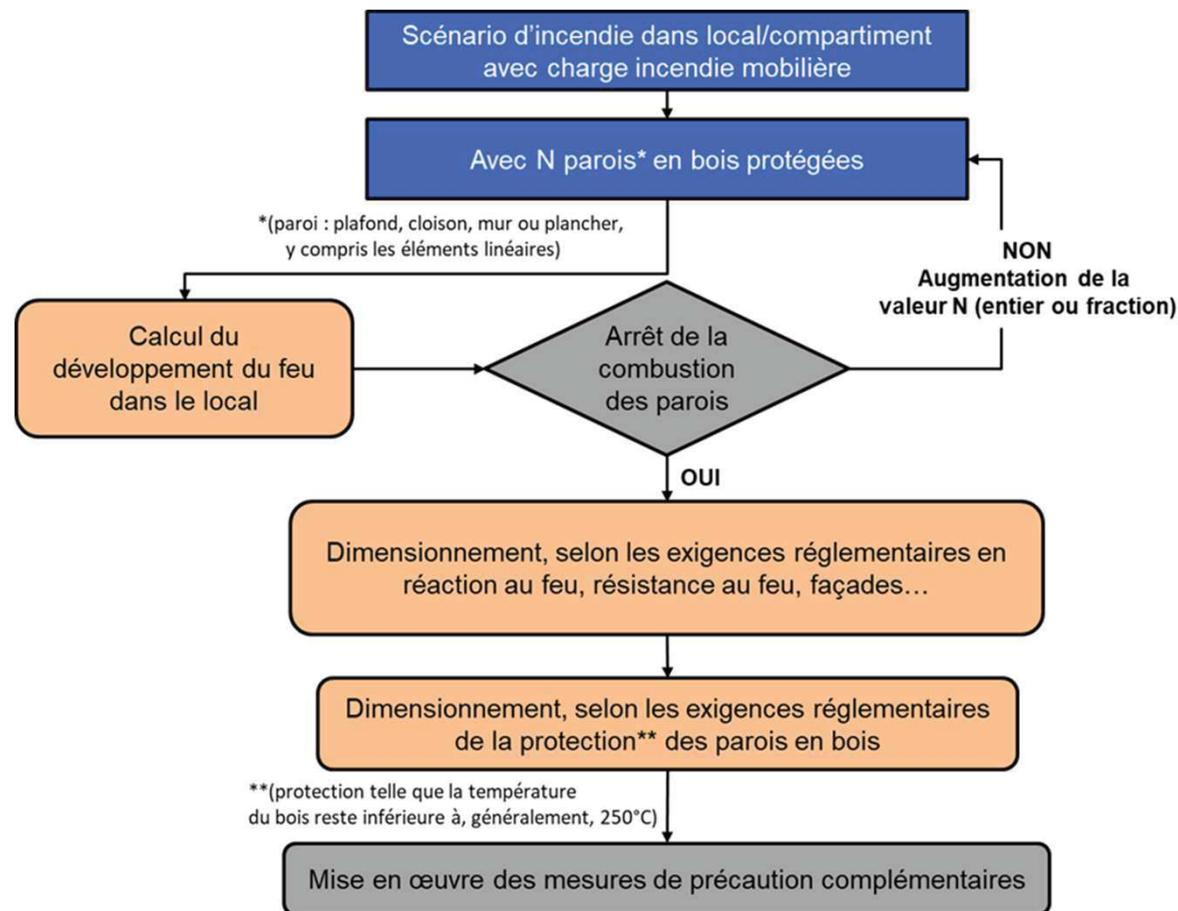


NF DTU 31.2 P1-1

Travaux de bâtiment - Construction de maisons et bâtiments à ossature en bois - Partie 1-1 : cahier des clauses techniques types (CCT)



Les outils (récents) à disposition....



L'ingénierie de Sécurité Incendie ISI

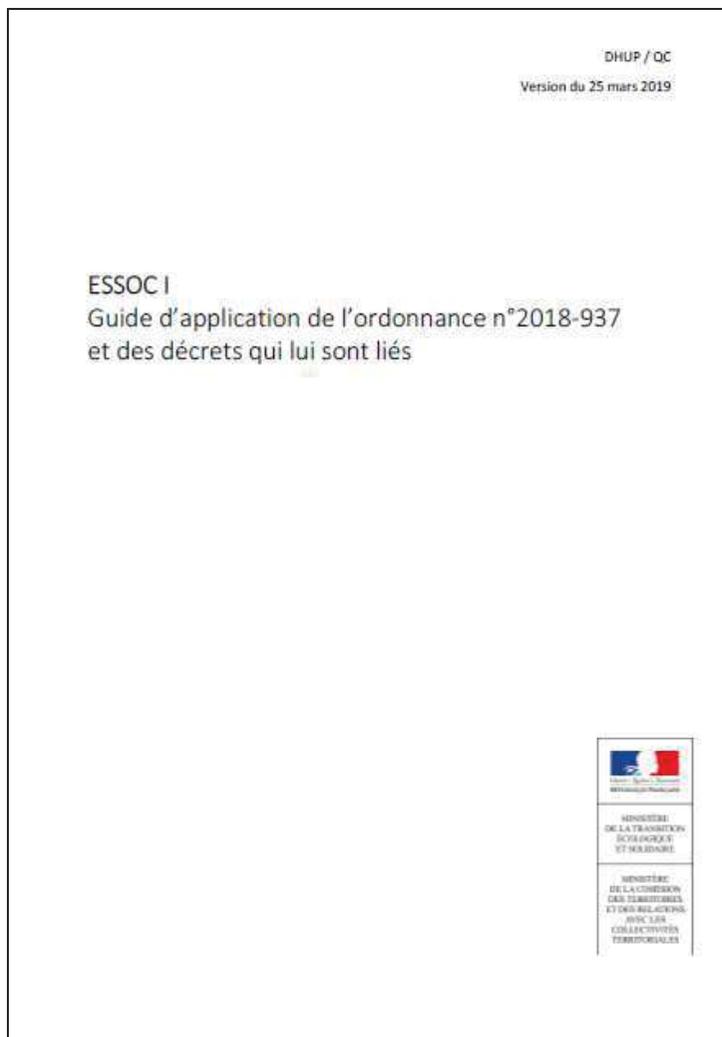
Source ADIVBOIS

Atelier Sécurité INCENDIE/Joël KRUPPA



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Les outils (récents) à disposition....



Les outils (récents) à disposition....

ii) Les thématiques visées

Les domaines visés par l'ordonnance et son décret d'application sont :

- 1° La sécurité et la protection contre l'incendie, pour les bâtiments d'habitation et les établissements recevant des travailleurs, en ce qui concerne la résistance au feu et le désenfumage ;
- 2° L'aération ;
- 3° L'accessibilité du cadre bâti ;
- 4° La performance énergétique et environnementale et les caractéristiques énergétiques et environnementales ;
- 5° Les caractéristiques acoustiques ;
- 6° La construction à proximité de forêts ;
- 7° La protection contre les insectes xylophages ;
- 8° La prévention du risque sismique ou cyclonique ;
- 9° Les matériaux et leur réemploi.

Les règles spécifiques aux Outre-mer sur ces domaines sont également visées par l'ordonnance.

8

Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales / Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire – DGALN/DHUP/QC



Les outils à venir....

Règles professionnelles de mise en œuvre des isolants
fibres végétales, manufacturés en panneaux ou en
rouleaux



Pour aller plus loin...

Liens TC/TNC

->Cadre général :

<http://www.qualiteconstruction.com/pole-prevention-produits>

Et:

http://www.qualiteconstruction.com/nos-ressources?search_api_fulltext=SEMESTRIELLE

->DTU :

<http://boutique.cstb.fr/Product/reef-dtu>

->RAGE 2012 :

<http://www.programmepacte.fr/catalogue>

->ATec/DTA liste verte :

<http://listeverte-c2p.qualiteconstruction.com/>

->ATEx favorables :

<http://evaluation.cstb.fr/appreciation-technique-expertise-atex/>

Autres liens utiles :

<http://www.catalogue-construction-bois.fr/>

<https://www.adivbois.org/wp-content/uploads/Vademecum-21-03-2017.pdf>

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Construction-assurance-.html>

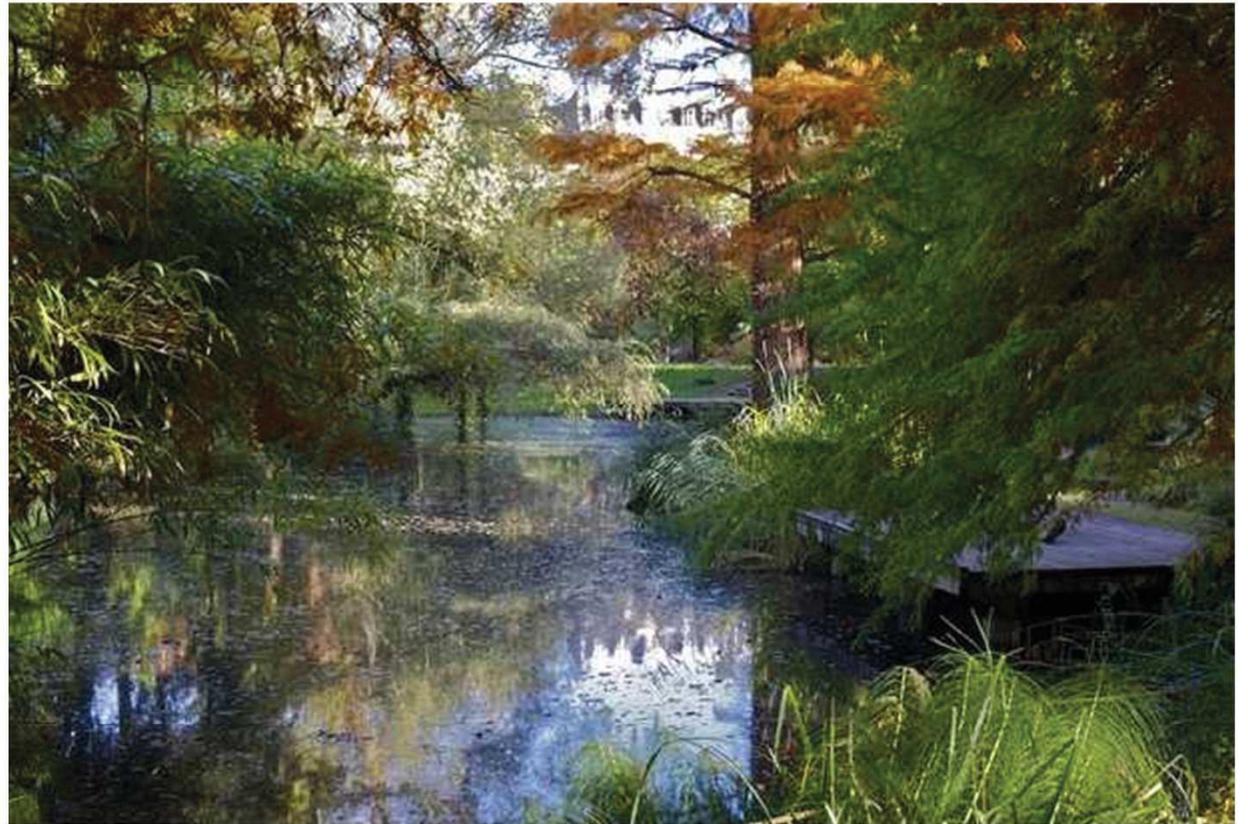
<http://www.codifab.fr/actions-collectives/bois>

<http://www.rt-batiment.fr/>

http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/IMG/pdf/guide_essoc_i_mars_2019.pdf



**Merci pour votre
attention**



Eric DIBLING

info@ingeneco.eu



Ministère de la Transition écologique et solidaire

www.ecologique-solidaire.gouv.fr